



Listes de contenus disponibles sur: [Scholar](#)

EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE DANS LES SALLES DE CLASSES COMME CONTRAINTE A LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT EN RDC. CAS DES ECOLES PRIMAIRES MAYU I et II

Journal homepage: ijssass.com/index.php/ijssass

EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE DANS LES SALLES DE CLASSES COMME CONTRAINTE A LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT EN RDC. CAS DES ECOLES PRIMAIRES MAYU I et II [☆]

MUTAMBA NGOYI PAULIN ^a, SENKER NDIMBA BOB ^{b*}

A. Assistant, Université Pédagogique Nationale

B. Doctorant, Université de Kinshasa.

Received 20 December 2022; Accepted 26 February 2023

Available online 1 March 2023

ARTICLE INFO

Keywords:

Explosion démographique

Contrainte

Qualité et enseignement

Gratuité de l'enseignement primaire

République

Démocratique du Congo.

ABSTRACT

La qualité de la salle de classe et le nombre des apprenants dans un local, sont des facteurs associés à la réussite de l'action pédagogique pour l'enseignant qui peut mieux contrôler chacun de ses élèves alors que, l'effectivité de la gratuité de l'enseignement primaire au sein des écoles Mayu I et II, l'explosion démographique dans des salles de classes, sont donc des facteurs liés à la dégradation de la qualité de l'enseignement constatée au niveau de l'enseignement primaire et particulièrement dans des établissements publics. Cette pléthore suscite en nous des questionnements sur le degré des responsabilités des enseignants d'une part et de l'Etat de l'autre part. Une forte augmentation des effectifs au niveau des écoles, Un ratio d'enfants par classe en augmentation exceptionnelle de 26 et 55 jusqu'au-delà de 80, certains de ces enfants inscrits, se mettent à même au sol presque toute la journée car les bancs sont ne suffisent pas, beaucoup d'écoles ne perçoivent pas les frais de fonctionnement et certains enseignants sont démotivés, telles, sont les résultats de notre présente étude.

1. Introduction

À strictement parler, le terme gratuité signifie “qui se donne pour rien, sans payer”. La gratuité implique par conséquent l'absence des frais de scolarité pour les bénéficiaires et le financement de l'enseignement par des partenaires de l'éducation autres que les familles (l'État, les entreprises, les communautés, les donateurs extérieurs, etc.). Seul un financement accompli par ces partenaires, épargnant donc les familles, permet de garantir le respect du droit de l'élève à étudier et à disposer des ressources pour étudier.

On ne le dira jamais assez, l'instauration des frais scolaires fait de l'éducation non un droit mais un privilège lié aux conditions socio-économiques des familles.

Si la gratuité signifie que les bénéficiaires de l'action éducative sont affranchis des frais scolaires, elle suppose en même temps que le financement nécessaire pour le fonctionnement du système éducatif soit endossé par d'autres composantes de la communauté nationale (EPST KIN, 2019).

D'après l'article 43 de la Constitution actuelle de la République Démocratique du Congo (RDC), **l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics**. S'appuyant sur cette disposition constitutionnelle, la nouvelle loi portant organisation et fonctionnement de l'enseignement insiste également sur la nécessité de la gratuité l'enseignement primaire. Avant l'adoption de cette loi par le Parlement en 2011, le Gouvernement a instauré, dès le début de l'année scolaire 2010-2011, la gratuité dans les trois premières classes du primaire, projetant son extension aux classes de 4ème, 5ème et 6ème années au cours de l'année scolaire 2011-2012. L'ensemble de ces orientations constitutionnelle, légale et gouvernementale constitue un important progrès dans l'optique de la réalisation de **l'Éducation Pour Tous**. En effet, l'éducation ne peut être obligatoire, ni universelle si elle n'est pas en même temps gratuite. Il y a plus de dix ans, l'UNICEF a souligné ce fait en retenant l'instauration des frais scolaires comme le principal obstacle à la scolarisation universelle en RDC. Tout récemment, à travers le document de stratégie de développement MOKONZI BAMBANOTA G.,(2018).

Avec L'avènement au pouvoir du Président Felix Antoine Tshilombo Tshisekedi, il a été décidé l'application effective de la loi relative à la gratuité de l'enseignement primaire dans les établissements publics sur toute l'étendue du territoire national. Cette

mesure a été également étendue au niveau de l'enseignement secondaire et technique et, a conduit à la suppression de la motivation des parents. Cette décision a été saluée au niveau des parents, car elle les dispense du paiement des frais de scolarité de leurs enfants.

Les enseignants et les chefs d'établissements, de leur côté, avaient relevé quelques problèmes qu'il fallait résoudre en amont pour la réussite de la gratuité de l'enseignement ; parmi ces problèmes nous citons : La prise en charge des nouvelles unités, La construction des nouvelles infrastructures scolaires, L'augmentation de l'enveloppe salariale des enseignants... ;

Le Gouvernement avait promis de son côté : L'augmentation de l'enveloppe des enseignants, des subventions pour la construction des nouvelles infrastructures scolaires qui devraient pallier aux faits sociaux des surpeuplements possibles des élèves dans des salles des classes, La mécanisation des nouvelles unités...

Quelques efforts ont été fournis en terme d'augmentation de l'enveloppe salariale des enseignants ; elle est désormais dans l'intervalle de 200.000 à 450. 000 FC, ces efforts ont été salués par ceux qui percevaient moins de 200. 000 FC, mais du côté des enseignants des écoles conventionnées catholiques et protestantes, il n'est pas question des efforts, mais plutôt d'une régression ou dégradation des conditions de vie des enseignants, car un enseignant qui, avec la motivation des parents, se retrouvait avec 500 voire 700 \$ le mois, est obligé de ne se contenter que de l'enveloppe du Gouvernement Congolais. (B.SENKER et Al.,2022).

Une série de grèves a été décrétée pour faire pression au Gouvernement, et après plusieurs mois d'interruption des enseignements, il va se tenir une réunion entre le Gouvernement et les enseignants ; à l'issue de laquelle va être décidé le maintien de la gratuité qu'au niveau de l'enseignement primaire.

Comme pour le problème relatif à l'augmentation de l'enveloppe des enseignants, les efforts fournis par l'Etat congolais en terme de construction des nouvelles infrastructures n'ont pas été significatifs ; car dans certains coins du pays, les élèves étudient à même le sol voire à ciel ouvert. Cette situation pénalise les enseignants ; un maître, qui avait une classe de 50 élèves, se retrouve avec une classe de 100 voire 150 élèves ; il est en difficulté de suivre de près ce que fait chaque élève.

Saluer au début comme une solution salvatrice, à ce jour, certains parents ont constaté avec regret que l'avènement de la gratuité a contribué à une dégradation du niveau de l'enseignement au sein des écoles primaires publiques d'une manière générale et aux écoles MAYU en particulier.

Depuis la mise en place effective de la gratuité de l'enseignement primaire, les Directions des écoles reçoivent au quotidien les plaintes des enseignants qui, depuis la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement, peinent à prendre en charge leurs familles et assurer leurs propres mobilités, car la plupart paient le transport pour arriver jusqu'à l'école.

Face à la dégradation soulevée ci-haut, tout le monde s'interroge sur l'écart qu'il y a entre les performances affichées par les enseignants avant et pendant la gratuite, car évoluant, depuis l'avènement de la gratuite, dans des conditions de travail pénible, leur degré d'implication dans l'enseignement des élèves requiert une évaluation afin d'identifier leur part de responsabilités et envisager les pistes de solution.

A la question de démontrer comment l'Explosion Démographique dans les salles de classes serait une contrainte à la qualité de l'enseignement en RDC ?, Nous sommes partis des hypothèses selon lesquelles la résolution des problèmes relevés au niveau de la problématique auraient comme solution probable : la politique d'intrants qui exigerait les manuels scolaires au primaire, les équipements pour les autres niveaux et

la formation des enseignants dans tous les sous-secteurs ; l'amélioration de l'enveloppe salariale de l'enseignant, la construction des nouvelles infrastructures scolaires, la réhabilitation des infrastructures scolaires à l'état de délabrement total ou partiel, la limitation de nombre d'élève par salle (30 à 40), la limitation de la fréquentation par la géo-sociologie, la mise en œuvre de la politique de production et de distribution des supports pédagogiques.

A. La gratuité de l'enseignement dans la constitution en République Démocratique du Congo

Après l'accession de la République Démocratique du Congo à l'indépendance en 1960, les autorités politiques des différentes institutions ont entrepris plusieurs réformes du système éducatif. Les plus importantes sont :

- la réforme du cycle primaire par l'uniformisation des structures et des programmes en 1962 ;
- la création du cycle d'orientation au secondaire en 1961 ;
- l'institutionnalisation de l'examen d'État en 1967 ;

Ces différentes réformes n'ont pas été formellement évaluées pour en apprécier l'impact réel sur la qualité du système éducatif. Cela pourrait expliquer, en partie, les contraintes auxquelles fait face, aujourd'hui, le système éducatif congolais. Parmi celles-ci, on peut citer la faiblesse de passerelles entre le formel et le non formel (dans les deux directions), l'absence d'un cadre institutionnel formel de concertation permanente en matière de politique éducative ou de stratégie sectorielle, l'absence d'une politique de régulation des flux dans les salles de classes et d'orientation dans le système éducatif, l'inadéquation entre la formation et les réalités de la société ainsi que l'inexistence d'une politique commune en matière d'apprentissage, de formation initiale et continue, etc.

B. Pourquoi malgré la gratuité de l'enseignement, la qualité ne s'améliore-t-elle pas ?

Les constitutions ont offert à l'école congolaise plusieurs opportunités intéressantes. Mais, dans le cadre limité de cet article, nous en épinglons simplement deux : le renforcement des procédures préventives et curatives de l'analphabétisme, d'une part, et le processus de démocratisation, d'autre part.

Concernant la première opportunité, si les constitutions antérieures de la RDC, singulièrement celle de la République du Marechal MOBUTU et la loi-cadre de l'enseignement, édictée en 1986, faisaient mention du caractère obligatoire de l'enseignement primaire, elles étaient en même temps muettes à propos de la gratuité de ce cycle d'enseignement. Et pourtant, l'obligation scolaire n'est possible que si elle s'appuie sur la gratuité. C'est sur ce point que la nouvelle constitution adoptée au référendum de décembre 2005 constitue une avancée importante à travers l'article 43 qui stipule que « l'enseignement primaire est obligatoire et gratuit dans les établissements publics. » Si cette disposition constitutionnelle se traduit dans la réalité par des actes concrets aujourd'hui, on peut espérer voir **l'Éducation Pour Tous** accomplir un important travail dans un avenir proche et ce, d'autant plus que la nouvelle constitution fait de l'éradication de l'analphabétisme un devoir national pour lequel le Gouvernement doit élaborer un programme spécifique, (Art.43 de la constitution, RDC,20005).

En plus de cette chance offerte, aujourd'hui l'école congolaise saisie la chance de la démocratisation du paysage politique du pays. Point n'est besoin de rappeler ici qu'un régime politique démocratique est favorable au développement de l'éducation qu'un régime dictatorial. Pour le cas de la RDC, lors de la campagne électorale pour les élections présidentielles, législatives et provinciales, la plupart des candidats invoquaient l'éducation parmi les idées forces de leur programme électoral. Nous pouvons alors dire que

l'éducation devient ainsi l'un des principaux thèmes qui alimentent les débats politiques et que le peuple aura, à l'avenir, à prendre en compte pour confier un mandat politique à un acteur politiques afin d'apprécier le travail réalisé par les gouvernants congolais.

Pour revenir à notre question, plusieurs raisons seraient des contraintes à la qualité, notamment, les mauvaises conditions dans lesquelles les enseignants travaillent, le surnombre dans les salles, le salaire qui ne noue pas deux bouts du mois.

De ce qui précède, plusieurs recherches ont été mené dans le cadre d'améliorer la qualité de l'enseignement. Parmi tant d'autres, retenons celles qui portent sur le défi de la qualité, l'amélioration de compétences des enseignants et l'amélioration de conditions de travail dont les détails suivent.

L'école congolaise de demain doit également relever le défi de la qualité, car il ne suffit pas ainsi d'accroître les effectifs à tous les niveaux de l'édifice scolaire, encore faut-il réduire la déperdition tout en assurant une formation de qualité. Celle-ci suppose des actions à entreprendre dans au moins trois axes fondamentaux : l'amélioration des compétences des enseignants, la conception des programmes d'études et la gestion des écoles, (AMAGI I.,1998).

L'amélioration des compétences des enseignants implique ensuite l'instauration de la formation en cours d'emploi. A ce sujet, la RDC a accumulé un gros retard à telle enseigne que nombreux sont des enseignants qui ne bénéficient pas de cette forme de formation. D'après cette étude, le recyclage suivi par la minorité des enseignants qui ont affirmé avoir bénéficié de temps en temps de cette formation a porté sur des thèmes qui ne touchent pas directement à la didactique.

Dans le même ordre d'idées, il importe également d'améliorer leurs conditions de travail et leur rémunération. Les enseignants congolais travaillent en effet dans des classes surpeuplées, dépourvues du minimum indispensable manuel, matériels

didactiques...) pour un travail de qualité. Etant donné la modique rémunération qui leur est réservée, ils sont complètement dépouillés de leur prestige matériel, totalement démoralisés, démotivés et leur conscience professionnelle est profondément laminée, (MAROY S., 2005).

Aussi, l'amélioration de la qualité de l'école congolaise nécessite des actions au niveau de la gestion des écoles. Même si, dans la plupart des cas, l'enseignant travaille seul dans sa classe, il fait partie d'une équipe dont les membres façonnent ensemble ce que l'on pourrait appeler la culture de l'école. Celle-ci peut difficilement offrir un enseignement de très haute qualité si elle n'est pas gérée de façon avisée par le chef d'établissement avec la coopération active des enseignants, (KASADELLA V., 2018). A ce propos, le style de gestion d'un établissement est un facteur important qui explique les performances d'une école. Dirigée par un chef d'établissement qui suit régulièrement le travail de ses enseignants, qui a une bonne organisation pédagogique et sociale, une école a toutes les chances d'être plus performante qu'une autre dont le directeur néglige ces paramètres organisationnels.

Toutes ces contributions montrent combien l'éducation doit occuper une place prépondérante dans les politiques publiques d'un pays. Pour cette recherche, nous nous inscrivons dans l'étude qui porte sur le défi du nombre (démographie), parce que depuis la mise en pratique de la gratuité de l'Enseignement Primaire, les nombres d'élèves par classes a triplé dans les écoles publiques.

C. Explosion Démographique dans les salles de classes comme contrainte à la qualité de l'enseignement pendant la gratuité de l'enseignement en RDC

Cette étude se différencie d'autres parce que nous mettons l'accent sur les relations entre explosion démographique et qualité de l'enseignement. Le niveau élevé de l'explosion démographique va constituer, pour de nombreuses années encore, une véritable contrainte

nécessitant toujours plus de ressources financières pour parvenir enfin, d'atteindre une scolarisation primaire universelle de qualité.

En effet, considérons que l'explosion démographique est l'augmentation, au cours d'une période de temps du nombre d'individus vivants dans un quartier..., commune, ville... dans cette étude, il s'agit de l'augmentation du nombre d'élèves dans les salles de classes.

❖ Causes de l'explosion dans les classes

Pour le cas sous études, les causes de l'explosion démographique des élèves dans les salles de classes sont nombreuses, mais nous pouvons citer en premier lieu la mesure prise par les autorités politico-administratives en 2019, de mettre en œuvre la politique de la gratuité de l'Enseignement Primaire dans toutes les Ecoles Publiques et Conventionnées (gérées par les Eglises).

Notons également que la croissance démographique rapide est ensuite, provoquée par un taux de fécondité élevé et durable associée à des taux de pauvreté plus élevées auprès des habitants du camp, de faibles taux d'éducation primaire avant la mise en œuvre de cette politique. Nous y ajoutons un taux de natalité qui reste élevé dans ce camp militaire où, la promiscuité de la population est remarquable.

II. MATERIELS ET METHODES

1. Matériels

Le cadre choisit pour notre étude c'est deux écoles primaires (EP I ET II MAYU, Ecoles conventionnées protestantes, gérées par l'Aumônerie des FARDC, située au Camp Militaire Lieutenant-Colonel Kokolo. Ce camp est un monument laissé par les colonisateurs, fondé en 1886. Selon son infrastructure et son immensité assez considérable à Kinshasa, il est le camp mère de première catégorie qui loge les militaires, les policiers, le service national et toutes les forces vives œuvrant dans les FARDC. C'est ainsi qu'il est le

regroupement des camps centre par ses extensions environnantes, totalisant ainsi plus de 40.726 habitants. Il est situé dans la Commune de Bandalungwa, District de Funa, Ville province de Kinshasa. Il est limité :

- A l'Est par l'avenue du 24 novembre, les communes de Kasavubu et lingwala.
- A l'Ouest par l'avenue de l'Union Africaine et la commune de Kintambo.
- Au Nord par l'avenue Dr Shawumba et la commune de la Gombe,
- Au Sud par l'avenue Kasa-Vubu, et la commune de Bandalungwa.

La vie des habitants à part la carrière militaire choisie se supplémente en faisant participer la population militaire aux activités communales agricoles, l'éducation (enseignement) sport, commerce etc...

2. Méthodologie : Pour cette étude, nous avons choisi la combinaison méthodologique dont l'enquête et l'analyse systémique nous ont permis d'analyser la qualité de l'enseignement, surtout du point de vue de la qualité de la salle et du nombre des élèves. Les techniques documentaires quant à elles nous ont permis de collecter les données de la partie théorique.

III. RESULTATS

❖ Avant gratuité :

Avant la mise en pratique de la politique de gratuité de l'enseignement primaire, ces deux écoles primaires (MAYU I et II) ont engagé **34** agents, c'est-à-dire, chaque école a **17** personnes : **12** Enseignants et **5** agents de la Direction. Pour ces deux directions, le total du personnel est de **34**.

Nombre des bancs avant la gratuité : **dans certaines salles, il y a 15 à 25 bancs.**

Nombre des salles de classes avant gratuité : **12 salles.**

Nombre d'élèves par salle avant la gratuité : **50 à 70 élèves par salle.**

❖ Pendant la gratuité :

Après la mise en pratique de la politique de la gratuité de l'enseignement au sein des écoles

publiques et conventionnées, une tournée d'itinérances a été effectuée dans plusieurs écoles de la capitale par le Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Technique de l'époque, Willy Bakonga. En 2019, lors de son arrivée au sein des écoles précitées, il avait manqué où mettre les pieds du fait que les salles étaient inondées des élèves, les élèves assis par terre sans banc encore moins une place pour écrire.

De ce qui précède, pour désengorger les salles de classes, permettre aux élèves d'étudier dans des bonnes conditions, les promesses ont été faites afin de doter ces écoles d'autres bâtiments équipés en bancs, manuels scolaires... afin de permettre aux élèves d'étudier dans des bonnes conditions, eux enseignants de dispenser le cours en donnant les meilleurs d'eux-mêmes pour le développement et l'amélioration de la qualité de l'enseignement primaire au sein de ces deux institutions scolaires.

Après le passage du Ministre, les travaux ont été effectués, deux bâtiments ont été construit, équipés pour désengorger ces deux écoles. A leur grande surprise, lors de l'inaugurations pour la remise de ces bâtiments entre les mains de ces deux Ecoles primaires (MAYU I et II), un spectacle désolant est constater par les enseignants venus prendre les clefs de ces deux bâtiments construits au sein de leur concession, les bâtiments ont été détourné, clés remis entre les mains d'un personnel inconnu qui a fini par créer une école primaire et un Institut, tous deux sans Arrêtés Ministériels, fonctionnent dans une irrégularité total avec les bâtiments construit par l'Etat congolais dans une concession accordée aux écoles conventionnées protestantes.

❖ Conséquences de la gratuité auprès des élèves :

- Nombre d'élèves par salles de classes : **105 à 130 ;**

- Nombre des bancs avant gratuité : **15 à 25 bancs**, rien n'a changé ;

- Nombre des salles de classes avant gratuité : **12 salles**, rien n'a changé ;

- Une promiscuité des élèves insupportable ;
- Violences verbales et physique entre les élèves qui se disputent les places ;
- incapacité de certains élèves à prendre note, ne s'adaptent pas par manque de suivi à cause du surnombre dans les salles de classes ;
- Etouffement, maladies à répétition, incompréhensions entre élèves et enseignants ;

Aujourd'hui, du fait que la destination des bâtiments construits pour désengorger les salles de ces deux directions a changé, les élèves des nouvelles écoles créées et des anciennes écoles sont en conflit permanent, certains élèves ont quitté l'EP MAYU I ET II pour étudier dans ces nouvelles écoles.

A vrai dire, il y a lieu de dire que la situation des élèves dans ces écoles sont difficiles car ils ont les mêmes conditions avant et pendant la gratuité.

❖ **Conséquences de la gratuité auprès des enseignants :**

En effet, pendant la gratuité, les conditions de vie et de travail des enseignants sont devenues alarmantes parce que l'effectif des enseignants est resté le même pendant que la mise en œuvre de la politique de la gratuité de l'enseignement a changé la donne au sein des écoles qu'on peut appeler "explosion démographique dans les salles de classes". Cette explosion signifie augmentation du travail pour un enseignant : préparer les leçons, enseigner, composer les devoirs, interroger, examiner et corriger plusieurs copies. Le même enseignant doit également coter et transcrire les points dans les fiches de cotations et dans les bulletins... De fois, ils commettent plusieurs erreurs matérielles du fait que le travail ne fait qu'augmenter pendant que les conditions sociales ne s'améliorent pas. Actuellement, les enseignants des écoles primaires publiques sont dans l'incapacité d'enseigner dans les salles où :

- Les élèves ne sont pas maîtrisés,
- ils font des bruits ;
- il est difficile de contrôler les mouvements des élèves dans les salles ainsi que dans la cour scolaire ;

- Ils font 7 heures de travail sans boire encore moins manger quelques choses afin d'avoir une force pour bien faire le travail ;

- Ils ne sont plus capables de donner le devoir et corriger bien à cause du surnombre d'élèves.

De ce qui précède, l'approche qualité dans ces conditions est très difficile à atteindre.

Dans le même ordre d'idées, le conflit créé par le détournement de la destination des bâtiments entre les enseignants des nouvelles directions et des anciennes directions prouve à suffisance que les acteurs qui représentent l'Etat dans ce secteur privilégient les êtres à la place de l'intérêt général. Cette situation peut dégénérer dans un futur proche ou lointain, car un conflit latent existe.

IV. DISCUSSION

SCHEREZ AD LATIF et MELISSA ADELMAN(2021) dans leurs écrits sur la Gratuité de l'enseignement primaire en RDC : où en sommes-nous sur la voie de la réforme, En 2019 encore, la République Démocratique du Congo (RDC) restait l'un des rares pays au monde où l'enseignement primaire public n'était pas gratuit. Les frais de scolarité ont été initialement introduits dans les années 1980 pour couvrir les salaires des enseignants et les coûts de fonctionnement des écoles, suite à une réduction drastique du financement public de l'éducation et à des grèves successives des enseignants. Le financement par les ménages s'est progressivement formalisé et a permis de financer le système éducatif dans les années 1990, lui permettant de fonctionner malgré l'effondrement de l'État Congolais. Les écrits des auteurs ci-haut cités, confirment juste l'article 43 de la constitution qui prône la gratuité de l'enseignement primaire en République Démocratique du Congo, Matérialisé par son excellence Monsieur Felix Antoine Tshilombo Tshisekedi.

Comme peu d'autres pays dans le monde, la majorité des écoles primaires publiques de la RDC ne sont pas

gérées par l'État, des réseaux religieux, dont le plus prédominant est l'Église catholique suivie de diverses dénominations protestantes, gèrent environ 80 % des écoles primaires publiques en vertu d'un accord formel avec le Gouvernement. Ce modèle de partenariat dans la gestion de l'éducation publique, associé à des taux élevés d'engagement financier des familles, contribue à expliquer comment la RDC a réussi à atteindre un taux net de scolarisation primaire de 78% malgré le deuxième taux d'extrême pauvreté le plus élevé au monde, surpassant de nombreux autres pays à faible revenu et fragiles, les résultats de notre étude confirment ceux de YAWIDI MAYINZAMBI, JP,2019.

Malgré les réalisations mentionnées ci-dessus, le système d'éducation de base de la RDC est confronté à un nombre énorme de défis. L'extrême pauvreté des ménages et les limites fiscales du Gouvernement signifient que le système a été gravement sous-financé. Les dépenses totales par élève du primaire étaient estimées à seulement 50 USD en 2014, soit un quart de la moyenne de l'Afrique subsaharienne aujourd'hui estimé à 200USD (2022), malgré d'énorme effort fait par le Gouvernement, une somme insignifiante pour la qualité du travail que le pays demande à un enseignement et aussi à l'heure de la gratuité où on trouve de l'explosion démographique dans des salles des classes.(SENKER N.B,2022), Avant la politique de gratuité scolaire, des dizaines de milliers d'enseignants dans les écoles primaires publiques attendaient d'être mécanisés par le Gouvernement et incorporé dans la masse salariale. Il n'est pas surprenant que la qualité de la prestation de services soit assez faible dans tous les domaines, y compris les infrastructures scolaires de base, la disponibilité des manuels scolaires et le niveau de connaissances des enseignants, il est clair de constater la dégradation de la qualité de l'enseignement en République Démocratique du Congo tenant compte de l'enveloppe salariale des enseignants.

Les réalités de l'éducation en RDC varient également

beaucoup ; la taille du pays est aussi grande que celle de l'Europe occidentale, avec la troisième plus grande population d'Afrique, et des centaines de groupes ethniques. La dépendance à l'égard du financement des ménages ne fait qu'intensifier les inégalités et les frais de scolarité ont été le principal obstacle à l'entrée et au maintien des enfants à l'école. Les taux nets d'inscription dans le primaire et le secondaire sont presque deux fois plus élevés à Kinshasa (la capitale et la province où les taux de pauvreté sont les plus bas) que dans certaines provinces centrales. Le genre joue également un rôle important : seules 24 % des filles rurales qui entrent dans le système scolaire parviennent à atteindre la douzième année, contre 69 % des garçons urbains,(MAYAWIDI,2019).

Les problèmes de gouvernance du système ont encore miné la prestation de services, en permettant aux frais de scolarité de devenir un mécanisme d'extraction qui détourne une partie des contributions durement gagnées des parents pour financer des bureaux gestionnaires et d'autres dépenses ayant peu d'impact sur les élèves dans les écoles.

Après des tentatives passées, partiellement mises en œuvre, la nouvelle administration du président Félix Antoine Tshilombo Tshisekedi a fait de la gratuité de l'enseignement primaire une politique phare qui est entrée en vigueur à partir de septembre 2019. Il s'agit d'un investissement ambitieux dans le capital humain du pays, qui coûtera bien plus de 1 milliard de dollars par an. La Banque mondiale s'est engagée à soutenir cette politique, par le biais de sa plus grande opération d'enseignement primaire au monde. L'opération est un financement axé sur les résultats de 800 millions de dollars sur quatre ans, une première pour la RDC, axé sur les réformes de la gouvernance de l'éducation et le renforcement des systèmes qui, à long terme, contribueront à la pérennité de la gratuité de l'enseignement

Comment ça se passe ?

Beaucoup des personnes ne croient au succès de l'enseignement gratuit et ça sera pendant un certain temps à venir. La mise en œuvre des politiques n'a pas été sans difficultés. Par exemple, des tentatives flagrantes de corruption ont gaspillé des millions de dollars dont le système a cruellement besoin – un récent processus d'audit par le bureau du président, identifié et poursuivi plusieurs affaires très médiatisées.

Mais près de deux ans plus tard, on peut affirmer que la RDC reste attachée à cette politique, malgré la pandémie de COVID-19 et la récession économique mondiale. Le Gouvernement a augmenté la part de l'éducation dans son budget voté de 11,6 % en 2017 à 21,8 % en 2021 et a mené un exercice de recensement national (soutenu par la Banque) afin d'identifier, de sélectionner et d'incorporer des enseignants qualifiés dans la masse salariale.

Et la politique a déjà des impacts importants. Les exercices rapides de collecte de données menés par le Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique, ainsi que les enquêtes téléphoniques sur les ménages et les directeurs d'écoles menées par l'Institut National des Statistiques et l'Observatoire des crises de la RDC, indiquent des hausses généralisées des inscriptions. Au moins 3 millions d'enfants supplémentaires se sont inscrits à l'école primaire à travers le pays, et les inscriptions à l'école secondaire ont également augmenté. Ceci est particulièrement notable compte tenu des impacts de la pandémie sur le calendrier scolaire et la situation économique des familles, (MELISSA ADELMAN, 2021). Les résultats de notre étude contredisent ceux de l'auteur ci-haut cité car le processus a été brutal et n'a pas pris le temps suffisant pour préparer la mise en œuvre de ce grand projet. Par contre, WETSHODIMA Y, G, dans un Séminaire des problèmes de développement des pays du tiers monde approfondis, notes destinées aux apprenants en D.E.A, Unikin en Mai 2022, dit que la réforme ou la mise en place d'une loi établie bien qu'elle entre en vigueur en

la date de sa signature, mais les mesures évaluatives de la mise en œuvre occupent une place de choix.

Le Gouvernement s'attaque également à plusieurs éléments importants de la prestation des services afin d'améliorer l'apprentissage de base des élèves. Par exemple, le Ministère de l'Enseignement Primaire Secondaire et Technique a développé des manuels de lecture et des guides d'enseignant dans quatre langues nationales pour les premières années et est en train de les distribuer à toutes les écoles primaires du pays – une première pour le pays et un pas dans la bonne direction vers la réduction de la pauvreté des apprentissages. Dorénavant, le gouvernement, avec l'appui de la Banque, mettra en place un recrutement d'enseignants et de directeurs des écoles fondé sur le mérite, ainsi qu'élaborera et mettra en œuvre un programme de frais de fonctionnement des écoles fondé sur une formule équitable, entre autres réformes.

Tout ce qui précède témoigne que le leadership et les initiatives politiques audacieuses qui ont un impact tangible sur le capital humain sont possibles en RDC. C'est aussi un signal précoce important que – malgré les défis – la RDC peut !

Etant donné que les mesures qui ont été prises pour améliorer la qualité n'ont pas été appliquées même à 60%, il est temps de prendre les mesures d'accompagnement de celle-ci. Cette affirmation s'observe du fait qu'en lisant les mesures ci-haut prises par les autorités qui se sont succédées, les réalités sur terrain prouvent qu'ils ont mis l'accent sur les barrières financières, les discriminations et les genres afin de faciliter l'accès à l'éducation au millions d'élèves sans commencer aux préalables par le recrutement des ressources humaines, leur formation, la construction des nouvelles infrastructures pouvant accueillir ces milliers d'élèves et augmenter la motivation des enseignants...

La politique des intrants voulue dans le deuxième axe souffre d'application parce que les manuels scolaires,

matériels didactiques... sont insuffisants, les élèves sont nombreux.

Les mesures contenues dans **l'axe I** sont classées d'après nos recherches dans le développement inclusif consistant à intégrer tous les groupes marginalisés ou exclus de la formation formelle en raison de leur genre, ethnique, âge, handicapé, pauvreté (Georges WETSHODIMA YOLE YALONGA (2021), mais ne tiennent pas compte de l'environnement dans lequel les élèves apprennent chaque jour. Pendant la récréation, les enseignants sont incapables de surveiller les élèves, certains qui n'ont pas la maîtrise se déversent dans les violences verbales et physiques envers les élèves du fait qu'ils sont dans l'incapacité de contenir les mouvements. A l'Ecole Primaire Mayu I, comme les élèves sont nombreux, chaque classe est divisée en A et B, c'est-à-dire 1^{ère} A et 1^{ère} B jusqu'en 6^{ème}, malgré cette stratégie, les salles sont inondées.

Pour ce qui concerne les mesures de **l'axe II**, les réalités du terrain témoignent que les intrants dont il est question ne sont toujours pas disponibles dans les écoles primaires. Par illustration, il y a seulement quelques livres insuffisants.

Au regard de ce qui précède, la gratuité de l'Enseignement Primaire est constitutionnelle, elle est déjà mise en œuvre par les autorités. Vu l'instabilité de nos cabinets politiques et leur influence sur le fonctionnement de l'Administration, pour améliorer la qualité de l'enseignement primaire, il est nécessaire de faire d'autres études de faisabilité à mi-parcours qui aboutiront au (à):

- l'évaluation de mesures prises, leurs applications et impacts sur les enseignants et élèves ;
- Recrutements des nouveaux enseignants, leur formation et la création de cantines scolaires et l'augmentation du salaire des enseignants ;
- La construction des nouvelles infrastructures pour corriger les erreurs commises par les autorités actuelles de l'EPST pour désengorger les salles inondées il y a 4

ans ;

- Améliorer l'environnement dans lequel les élèves étudient ;
- construction des toilettes répondant aux normes pour éviter les maladies ;
- Equipement en intrants et différents matériels didactiques ;
- Elaboration d'un budget répondant aux besoins réels des écoles pour leur fonctionnement, des enseignants et des bénéficiaires (élèves).

1. MESURES PRISES POUR AMELIORER L'ENSEIGNEMENT

Il y a plusieurs mesures prises par différents Gouvernements pour toutes les réformes initiées résumé en trois axes, à savoir :

Axe 1 : Promouvoir un système éducatif équitable, au service de la croissance et de l'emploi ;

Axe 2 : Créer les conditions d'un système éducatif de qualité ;

Axe 3 : Instaurer une gouvernance transparente et efficace.

Ainsi, pour le présent travail pratique, nous allons simplement prendre en compte l'axe qui porte sur l'équité et celui axé sur la qualité des apprentissages.

a) Mesures de l'équité dans le primaire

Parmi tant d'autres, nous pouvons citer quelques-unes ci-dessous :

- En finir avec l'exclusion scolaire. Les politiques de réduction des obstacles financiers à la scolarisation ont une importance de premier ordre en RDC.

Les barrières financières auxquelles sont confrontés les enfants des familles les plus modestes sont de trois ordres :

- Promouvoir un système éducatif plus équitable, au service de la croissance et de l'emploi ;
- les frais scolaires dont ils doivent s'acquitter auprès de l'école et qui sont destinés à couvrir une part importante de la rémunération des enseignants (parfois la totalité) et les frais de fonctionnement des

institutions scolaires ;

- les frais dits indirects pour l'acquisition de nombreux matériels nécessaires, les fournitures, la totalité ou une partie des manuels scolaires, l'uniforme, les coûts de transport ;
- les coûts d'opportunité fréquents dans un pays massivement rural et minier, dans lequel le travail des enfants est une réalité fréquente, qu'il soit rémunéré en argent ou non. Pour autant et tout prioritaire qu'il soit, l'allègement des frais directs ne peut pas constituer le seul axe d'intervention des politiques d'équité en éducation.

En effet :

- la prise en charge par l'État des dépenses d'éducation aujourd'hui supportées par les familles est un processus à long terme.
- Des politiques de compensation vont, également, être introduites pour aider les familles à scolariser ou à maintenir leurs enfants à l'école. Il s'agit des cantines scolaires qui vont être progressivement introduites dans près de 3000 écoles primaires à l'horizon 2025.
- L'octroi de bourses ou d'aides directes ciblées à certaines catégories d'enfants ou de familles va être étudié et mis en place dans le cadre de cette stratégie (jusqu'à atteindre 10% des élèves en 2025).

Notons que les mécanismes de l'exclusion scolaire liée au genre sont nombreux et complexes. C'est le fait d'être une fille qui rend l'enfant plus vulnérable à un autre facteur d'exclusion existant par ailleurs. Les barrières financières sont plus difficiles à franchir pour les filles soit :

- qu'un choix ait été fait dans la famille au profit des garçons lorsque les ressources ne suffisent pas pour scolariser tous les enfants,
- que les coûts d'opportunité aient une dimension de genre marquée, à partir de onze ou douze ans. L'âge auquel les disparités de genre deviennent très pesantes est celui de la fin de l'enfance. À cet âge il y'a le double jeu des facteurs de crainte sur la sécurité de la fille et des coûts d'opportunité importants liés aux occupations domestiques.

D'autres facteurs participent également à la discrimination scolaire des filles :

- Marginalement, il existe aussi des attitudes sociales qui peuvent rester hostiles par principe à l'éducation des filles au-delà du niveau élémentaire ;
- Le mariage et grossesses précoces renforcés par certaines normes culturelles ;
- L'insécurité ou la violence en milieu scolaire a des répercussions négatives sur la poursuite des études des filles : dans tous les cas, les politiques d'élimination des barrières de genre doivent comporter un volet sur l'école elle-même et sur la question générale de la sécurité et du confort, qui semble ressortir comme les plus généralement évoquées dans les propos des personnes enquêtées.

b) Mesures pour l'amélioration de la qualité

Ce deuxième axe fait sortir les difficultés du taux d'achèvement de 70% (2014) au primaire traduisant un niveau de rétention insuffisant pour un pays qui vise la scolarisation universelle. Pour répondre à ces difficultés, l'amélioration de la qualité des services éducatifs à tous les niveaux passe par des politiques d'intrants :

- les manuels scolaires au primaire, les équipements pour les autres niveaux et la formation des enseignants dans tous les sous-secteurs.

En outre, l'amélioration de la qualité des apprentissages au primaire se fera à travers le développement des ressources humaines, le renforcement de l'encadrement pédagogique de proximité, l'amélioration de la gestion et du suivi de la qualité dans l'école et au niveau local, la réduction des redoublements et des abandons, l'amélioration dans l'apprentissage de la lecture, la mise en œuvre de la politique de production et de distribution des supports pédagogiques.

V. CONCLUSION

Nul n'est censé ignorer que l'éducation est le moteur du développement de toute nation. La politique publique de la gratuité de l'Enseignement Primaire en RDC est une étape cruciale pour un Congo fort et prospère, car celui qui investit dans la formation de la jeunesse prépare son pays à un avenir meilleur. La mise en œuvre de cette politique dans le secteur éducationnel est à encourager du fait qu'elle a un impact positif, plusieurs enfants qui restaient en famille par manque des moyens financiers ont retrouvé le chemin de l'école. Mais, celle-ci ne doit pas constituer une bombe à retardement contre la République du fait que les produits finis attendus par toute la nation doivent être à 70% de qualité pour être utile à la société. Le contraire serait un suicide pour une République.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Amagi, I.,(1998) : Améliorer la qualité de l'enseignement scolaire. Dans J. Delors (Ed., L'éducation : un trésor est caché dedans, Paris, Unesco.
2. Maroy, S.,(2005) : La décadence du métier d'enseignant en République Démocratique du Congo. Ecole Démocratique, Hors-série, 36-39, 2005.
3. Vanessa Casadella,(2018) : Les politiques éducatives en Afrique : défis et enjeux, Dans Marché et organisations, n°32, 2018.
4. Constitution adoptée par le référendum les 18 et 19 décembre 2005. Stratégie sectorielle de l'éducation et de la formation 2016-2025, Version finale, décembre 2015.
5. WETSHODIMA Y, G,(2022) : Séminaire des problèmes de développement des pays du tiers monde approfondis, notes destinées aux apprenants en D.E.A, Unikin, Mai 2022 inedit.
6. Bongeli Yeikelo Ya Ato E.(2008):D'un Etat bébé à un Etat Congolais Responsable, Ed. Le Harmattan, France, 242P
7. D., Grodos, R., Meloni, P., Mercenier. (1999) : Le développement d'un district sanitaire: qu'est-ce qu'un district sanitaire fonctionnel ? le cas de Dolisie (Loubomo) au Congo (République du Congo).
8. Ecole de Santé Publique. Université de Kinshasa (2003). Enquête CAP ménage sur la situation sanitaire des Zones de Santé appuyées par la Banque Mondiale à travers BCECO dans le cadre du PMURR. Rapport final. Kinshasa, République Démocratique du Congo
9. SENKER B et Al,(2022) : Indices de la pauvreté dans la commune urbano rurale de Mont ngafula II, Art, SC, IJSSASS,2022
10. TSHIBWABWA KUDITSHINI(2020) : Méthodologie de la recherche scientifique qualitative et quantitative, éd. éd. PUK
11. UNFPA et Church of Sweden, Women,(2016) : « Faith and Human Rights », numéro ISBN : 978-1-61800-026-2 ; date de publication : 24 juin.
12. Vilcu I, Probst L, Dorjsuren B, Mathauer I.,(2016): Subsidized health insurance coverage of people in the informal sector and vulnerable population groups: trends in institutional design in Asia. Int J Equity Health, 15: 165.

☆ EXPLOSION DEMOGRAPHIQUE DANS LES SALLES DE CLASSES COMME
CONTRAINTE A LA QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT EN RDC. CAS DES ECOLES
PRIMAIRES MAYU I et II